

Le Théâtre de la Chute joue Camus dans les prisons et propose aux détenus d'écrire des plaidoiries qu'ils portent ensuite sur scène, munis d'une autorisation de sortie, dans un théâtre proche de la prison. Une expérience pour porter un autre regard sur les justiciables.

CATHERINE MAKEREEL

Décidément, le théâtre et la justice ont pris l'habitude de croiser le fer, en particulier celui des barreaux de la prison. On pense notamment au metteur en scène Joël Pommerat qui, depuis des années, mène des ateliers à la maison d'arrêt d'Arles, collaborant avec des détenus dont l'un d'eux, aujourd'hui sorti de prison, jouera bientôt dans la reprise de sa pièce à succès *Cendrillon*. On pense aussi au projet *Please, continue (Hamlet)*, fascinant spectacle de Roger Bernat et Yan Duyvendak, récemment programmé au Théâtre national, et dans le-

# Ces détenus qui plaident sur scène, pour « L'étranger de Camus



**Après les plaidoiries des détenus, ce sont les élèves de rhéto qui passent à la barre.**

© NATHAN FOURQUET-DUBART.

quel de vrais professionnels de la justice (juge, avocats, procureur, etc.) orchestraient le procès d'Hamlet, invitant à la fin un jury composé de spectateurs à prononcer leur verdict. Hamlet (joué par un comédien) pouvait ainsi écoper de dix ans un soir et être acquitté le lendemain. Étonnante démarche qui amenait chacun à s'interroger sur notre système judiciaire.

Aujourd'hui, c'est une autre démarche qui apporte une nouvelle brique à ce pont désormais tenace entre les planches et le clou : imaginé par Benoît Verhaert et son Théâtre de la Chute, le projet « IN/OUT » consiste à jouer *L'étranger* de Camus en prison et de proposer aux détenus de composer des plaidoiries lors d'ateliers d'écriture. Ça, c'est pour le IN. Lors du OUT, l'équipe organise une représentation dans un théâtre proche de la prison et les détenus qui ont obtenu une autorisation de sortie viennent faire entendre leur texte aux spectateurs locaux, à la fin de la pièce. Après avoir mené l'expérience à Ath, Tournai ou Marche-en-Famenne, la troupe s'est posée à la prison de Forest, avec prolongement au centre culturel Jacques Franck où nous avons assisté à l'étape « OUT ». Sur scène, cette après-midi-là, devant une salle remplie

d'élèves bruxellois, c'est Youssef Lekman qui a pris la parole après la représentation de *L'étranger*. Une pièce de Camus qui, dans la mise en scène de Benoît Verhaert, commence en prison où Meursault, condamné pour le meurtre d'un homme, se remémore les événements qui l'ont amené là.

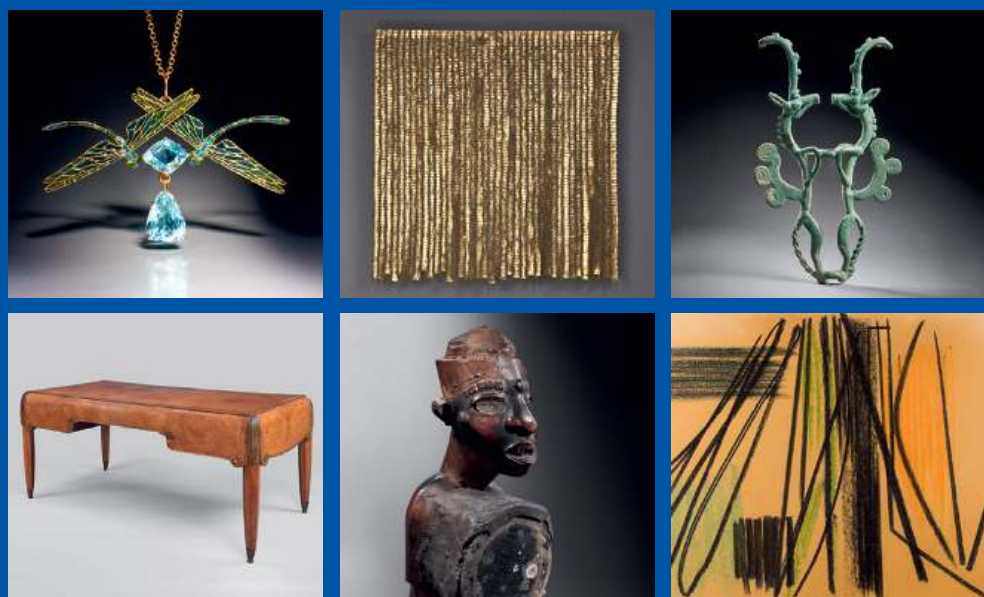
**Cette justice qui vous broie**

Homme peu expressif, comme absent du monde, Meursault a tué un homme mais ce qui semble le plus heurter la justice, c'est qu'il n'ait pas pleuré à l'enterrement de sa mère. « Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas » sont d'ailleurs les mots de l'incipit devenu l'un des plus célèbres de la littérature française. Les mains agrippant la barre, Youssef propose, en guise de plaidoirie, une révision du procès de Meursault telle qu'elle aurait pu être conçue 30 ans plus tard. Mué en avocat, le quadragénaire ose des coups de théâtre et dénonce les préjugés qui ont guidé l'enquête et le jugement. « Condamné d'avance à cause de sa vie hors cadre », lance notamment ce comédien d'un jour. « Le livre de Camus, je l'ai lu dans ma jeunesse », nous confie le justiciable quand nous le rencontrons après son intervention. « Je n'ai pas commis des faits aussi graves mais ça

19 — 26 JUNE 2022

# BRIFA ART FAIR

BRUSSELS EXPO | HEYSEL



GUEST OF HONOUR : ARNE QUINZE

www.brafa.art

DELEN  
PRIVATE BANK

20011542

WOLUBILIS



wolubilis.be / 02 761 60 30

LE SOIR CaJuno

© Alice Pirenne